



Compte-rendu sommaire de la séance du 27 mai 2021 à 18h

Etaient présents : Emmanuel COUESNON, Président, Pascal MICHAUX, Elsa BILLIAULT, Myriam DELASALLE,

Absente excusée : Cédric MARY, Cathy KAHOUL, Benoist BERTRAND, Edith FELIX, Directrice de l'école des Sablons

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

-1- Compte Administratif 2020

Après avoir été présenté par M. le Maire, celui-ci sort de la salle.
Le Compte administratif 2020, pouvant se résumer comme suit, est approuvé à l'unanimité.

Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		800.00 €		2 214.86 €
Opérations de l'exercice	6 327.72 €	11 200.00 €	2 987.72 €	4 302.31 €
TOTAUX	6 327.72 €	12 000.00 €	2 987.72 €	6 517.17 €
Résultats de clôture		5 672.28 €		3 529.45 €
Restes à réaliser				

-2- Compte de Gestion 2020

Le compte de gestion 2020 du Trésorier étant conforme au compte administratif 2020, il est approuvé à l'unanimité.

-3- Affectation des résultats 2020

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif 2020 de la Caisse des Ecoles présente un excédent de fonctionnement de 5 672.28 € et un excédent d'investissement de 3 529.45 €.

Le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré, décide :

- de reporter à l'article R001 de la section d'investissement : 3 529.45 €
- de verser à l'article 1068 la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement soit la somme de 5 672.28 €

-4- Budget primitif 2021

Après avoir été présenté, le budget primitif 2021, pouvant se résumer comme suit, est approuvé à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	12 900 €	74 Dotations et participations	13 000.00 €
012 charges de personnel	100.00 €	R002 Résultat reporté	- €
TOTAL	13 000 €	TOTAL	13 000 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
21 Immobilisations corporelles	9 201.73 €	1068 Affectation du résultat	5 672.28 €
Restes à réaliser	- €	10222 FCTVA	- €
		R001 Résultat reporté	3 529.45 €
TOTAL	9 201.73 €	TOTAL	9 201.73 €

-5- Informations et questions diverses

Madame DELASALLE : La cour de récréation peut-elle être agrandie dans le cas où le nombre d'élèves augmenterait ? Monsieur le Maire affirme cette possibilité.

Madame BILLIAULT : Informe que les parents souhaitent une explication quant à la fermeture de la cantine et de la garderie les 10 et 11 mai dernier. Monsieur MICHAUX indique que les informations seront publiées dans le prochain Info village.

Madame DELASALLE : Demande s'il y aura une kermesse en fin d'année. Monsieur MICHAUX répond que des parents proposent d'organiser une kermesse et que le message a été transmis à Aincourt en fête.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

**Le Président,
Emmanuel COUESNON**

